

En 926, Rodolphe II réunit en sa personne le royaume des deux Bourgogne-Cisjuranne et Transjuranne. Conrad (1), son successeur, épousa vers l'an 963, Mathilde, sœur de Lothaire, roi de France, laquelle lui apporta en dot le Lyonnais, les Dombes et la Bresse. Ce pays se trouva donc compris dans le royaume de Bourgogne, soit qu'il y fût annexé par la dot de Mathilde, soit qu'il fit partie de ce royaume sous Bozon.

En 1032, Rodolphe III, dit le *fainéant*, conféra, peu de temps avant sa mort, ses Etats à Conrad le Salique qui avait été couronné, en 1027, empereur d'Occident. C'est ainsi que nos pays passèrent sous la domination des empereurs d'Allemagne. Mais vers l'an 1047, les grands seigneurs du temps, s'érigent en souverains, secouèrent tout à fait le joug dont, déjà, ils avaient commencé, pour la plupart, à s'affranchir sous le règne de Rodolphe III ; en sorte que le royaume de Bourgogne ne fut plus qu'un vain titre qui resta aux successeurs d'Henri III, et qui s'évanouit entièrement vers la fin du XII^e siècle. De là l'origine des comtes de Savoie, de Maurienne, des Dauphins viennois, des sires de Thoire, de Beaujeu, de Baugé, de Villars, etc. etc. De là aussi, véritablement, l'origine de la souveraineté que s'attribuèrent les archevêques de Lyon.

Dans son histoire de Bresse et du Bugey, Guichenon rapporte, à ses *Preuves*, page 248, une charte de concession, du 23 juillet 1188, par laquelle Humbert, père d'Etienne de Thoire, — à l'occasion de son mariage avec la fille d'Etienne, le dernier des sires de Villars, — prit en arrière-fief de l'empire, d'Henri, roi des Romains, deux péages qu'Etienne de Villars possédait auparavant par *autorité royale*, c'est-à-dire par l'autorité des rois de Bourgogne. L'un de ces péages se levait sur un grand chemin près d'Ambournay, et l'autre à Trévoux, *sur la ri-*

(1) Il existe des monnaies frappées à Lyon, portant sur une des faces, au centre, une croix avec ces mots CONRAVDS R, et sur le revers, en légende, LVCDVNVS, entourant le monogramme R S. Quelques personnes pensent que ces deux lettres R S, font allusion au Rhône et à la Saône, *Rhodanus, Sauconia*.